

COMMUNIQUE 16/07/21

## SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE : VERS UN SECOND ARRÊT

En 2016, les 4 Communautés de Communes qui composent aujourd'hui Sud Vendée Littoral se sont lancées dans l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Ce document clé définit pour les 15 à 20 prochaines années les orientations et axes d'intervention en matière d'aménagement et de développement durable du territoire. Une nouvelle étape de son élaboration a été fixée à la fin 2021.



Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification qui couvre les 44 communes composant le territoire de Sud Vendée Littoral. Il donne les orientations et les objectifs généraux de l'aménagement du territoire en matière de développement économique, de déplacements, de logement, de préservation des espaces agricoles et naturels... Suite aux remarques des Personnes Publiques Associées (PPA), la Communauté de Communes se dirige vers un second arrêt du document.

Siège administratif – 107, Av. du Maréchal de  
Latre de Tassigny, 85 400 Luçon

+33 (0)2 51 97 64 64

[a.rapin@sudvendeelittoral.fr](mailto:a.rapin@sudvendeelittoral.fr)

## UN SECOND ARRÊT

---

Suite au premier arrêt, l'État, la Région des Pays de la Loire, le Département de la Vendée, les chambres consulaires et tous les partenaires (PPA) ont formulé leurs avis sur les différentes pièces du SCoT (rapport de présentation, Projet d'Aménagement et de Développement Durables, Document d'Orientation et d'Objectifs, annexes). Ils ont alors estimé que certains points étaient à modifier ou à préciser. Ainsi, la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral a procédé à des ajustements en vue d'un second arrêt qui aura lieu en fin d'année 2021. Par ailleurs, une seconde phase de consultation (PPA et enquête publique) se tiendra en 2022 avant l'approbation et l'entrée en vigueur du SCoT.

## CONTACTS

---

Tel. 02 51 97 64 64

E-mail : [scot@sudvendeelittoral.fr](mailto:scot@sudvendeelittoral.fr)

[www.cc-sudvendeelittoral.fr](http://www.cc-sudvendeelittoral.fr)



Copyright : © L'Ours en Plus – CC SVL